

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1053 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTERS

n° 1053

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

21 juin 1965

Numéro JO

n° 8 du 01/08/1965

Date du numéro

1 août 1965

TEXTE INTÉGRAL

Le garde territorial de 2° classe Abdi Robleh, mle 692, en service à la Prison civile de Djibouti, est licencié de la Garde Territoriale par mesure disciplinaire pour compter du 1er juillet 1965.